

**DELIVRANCE et RETRAIT DES PASSEPORTS**  
**Horaires du lundi au vendredi 8h30-11h30/13h30-17h00**  
**SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT**

**ADULTES VALIDITE 10 ANS**

**Présence obligatoire au dépôt du dossier et au retrait du titre prise d'empreintes**

**DOCUMENTS A FOURNIR**

1. Un formulaire de demande à compléter (**au stylo noir et majuscule**)
2. **2 photos d'identités** (récentes, identiques, en couleur, visage de face et dégagé, tête nue, non découpées, réalisées par un photographe professionnel ou dans une cabine photos agréée)
3. **Votre passeport** (si vous en possédez un même périmée)
4. Un **justificatif de domicile de moins de 6 mois** (facture EDF-GDF ou de téléphone, quittance de loyer, avis d'imposition)
5. **Un acte de naissance avec filiation de moins de 3 mois**  
Uniquement si vous ne pouvez présenter l'original et la copie de :
  - Votre ancienne CNI plastifiée
  - Ou votre passeport électronique ou biométrique

L'acte de naissance est à demander à :

- La mairie de votre lieu de naissance, si vous êtes né(e) en France
- La sous-direction de l'état civil du ministère des Affaires étrangères, si vous êtes né à l'étranger  
**44941 NANTES Cedex/ [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)**

6. **Timbre fiscal 86 euros**

Le cas échéant fournir en plus

- Déclaration de perte ou de vol
- Jugement de divorce complet
- Si placement ou mise sous tutelle : original et copie du jugement et justificatif de domicile du tuteur ou lettre de l'organisme de placement)  
Un justificatif de nationalité si nécessaire

- Pour l'élaboration du dossier prévoir 20 minutes
- Délai d'obtention 3 à 4 semaines

**La personne doit revenir récupérer son passeport ou sa carte d'identité en mairie car il est nécessaire de reprendre les empreintes et de signer**

## MINEURS VALIDITE 5 ANS

### Présence obligatoire du représentant légal au dépôt du dossier et au retrait du titre

### Mineur à partir de 5 ans : présence obligatoire au dépôt du dossier et au retrait du titre

### Prise d'empreinte à partir de 12 ans

#### DOCUMENTS A FOURNIR

7. Un formulaire de demande à compléter (au stylo noir et majuscules)
8. 2 photos d'identités (récentes, identiques, en couleur, visage de face et dégagé, tête nue, non découpées, réalisées par un photographe professionnel ou dans une cabine photos agréée)
9. votre passeport (si vous en possédez un, même périmée)
10. Un justificatif de domicile de moins de 6 mois des parents ( facture EDF-GDF ou de téléphone, quittance de loyer, avis d'imposition) et carte d'identité du représentant légal

#### 11. Un acte de naissance avec filiation de moins de 3 mois

#### Uniquement si vous ne pouvez présenter l'original et la copie de :

- Votre ancienne CNI plastifiée
- Ou votre passeport électronique ou biométrique

#### L'acte de naissance est à demander à :

- La mairie de votre lieu de naissance, si vous êtes né(e) en France
- La sous-direction de l'état civil du ministère des Affaires étrangères, si vous êtes né à l'étranger 44941 NANTES Cedex/ [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)

#### 7 Timbre fiscal 42 euros pour les 15-18 ans, 17 euros pour les moins de 15 ans

#### Le cas échéant fournir en plus

- Déclaration de perte ou de vol
- Jugement de divorce complet
- Justificatif de domicile du père et de la mère si garde alternée
- Si séparation des parents sans jugement

(soit présence des deux parents lors du dépôt de la demande, soit par courrier du parent qui est dans l'impossibilité de se présenter, donnant son accord à la délivrance du titre et copie CNI)

- Si placement ou mise sous tutelle : original et copie du jugement + justificatif de domicile du tuteur ou lettre de l'organisme de placement)
- Un justificatif de nationalité si nécessaire